

# LA COOPÉRATIVE DES SOLUTIONS



Créer et Agir face à l'illettrisme

De 2022 à 2024  
sur 70 territoires \*

s'appuyer sur l'intelligence collective des acteurs de terrain et des personnes en situation d'illettrisme pour créer et mettre en œuvre des solutions concrètes \*



## DIAGNOSTIQUER

Nos chargés de mission en région identifient les besoins non satisfaits des territoires en matière de lutte contre l'illettrisme. Avec la collaboration des acteurs de terrain, ils mettent en lumière les actions mises en œuvre, les opportunités mais également les freins et axes de développement de la lutte contre l'illettrisme.

## IDENTIFIER UN ACTEUR PIVOT

Relai local du projet, il a exprimé un besoin pour répondre à un problème, il a au moins 8 jours de travail à consacrer à la coopérative sur une période de 2 à 4 mois.



## S'ENGAGER

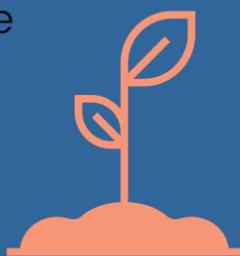
L'acteur pivot signe une convention de coopération. Ce document formalise les contours du projet : objectifs, parties prenantes, calendrier, étapes projet, modalités de déploiement



## LANCER

Les acteurs vont se réunir lors de 3 ateliers, animés par un facilitateur externe :

- 1 demi journée de CADRAGE. En s'appuyant sur le diagnostic, formaliser une problématique claire et précise ;
- 1 journée de PROTOTYPAGE pendant laquelle les acteurs produisent des idées pour aboutir à la formalisation d'un plan d'action pour développer et mettre en œuvre le prototype de la solution ;
- 1 journée de PRESENTATION pour évaluer les tests de la solution créée et préparer son ancrage



## PRESENTER

A l'occasion des Journées Nationales d'Actions contre l'illettrisme, partager son expérience et présenter sa solution lors d'une des nombreuses manifestations organisées.